



Reconnaissance AEAJ N° 27335

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Schweiz

Groupe

222 - Vitrages verticaux

Produit

FST FESTVERGLASUNG FINELINE EI60 68MM

Description

Cloison en cadre de bois dur (68mm), vitrage SCHOTT PYRANOVA S 2.0.95 (32mm, Htest=2950mm, Btest=1315), joints verticaux du verre avec PALUSOL 100 et scellés à la silicone

Utilisation

EI 60
Htest=3000mm
Raccord vertical/horizontal: pm/pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport d'essai '316050304-1' (24.10.2016); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '16-004409-PR01 (GAS-F12-01-de-01)' (21.04.2017); IBS, Linz: Rapport d'expertise '321080213-8' (19.10.2021)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1364-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 60

Durée de validité

31.12.2027

Date d'édition

29.06.2022

Remplace l'attestation du

13.09.2017

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais d'éléments vitrés ou de parois non porteuses comportant des vitrages sans dépassement de temps est indiqué dans la norme EN 1364-1:2015, annexe A, chapitre A.4.

Les résultats d'essai sont applicables directement aux constructions similaires lorsqu'une ou plusieurs des modifications mentionnées ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

ÉLÉMENT VITRÉ

Angle d'installation

Les résultats d'essai sur les éléments vitrés verticaux couvrent les éléments vitrés inclinés à un angle maximal de $\pm 10^\circ$ par rapport au plan vertical, à condition que la hauteur de l'élément vitré ne soit pas supérieure à la hauteur maximale soumise à l'essai.

Hauteur de l'élément vitré

Les résultats d'essai couvrent les éléments vitrés rectangulaires avec une augmentation de hauteur de 10 % par rapport à la hauteur soumise à l'essai, dans la limite de 0,3 m, et à condition que :

- la déformation maximale de l'élément d'essai ne dépasse pas 100 mm ;
- les jeux de dilatation de la construction soient augmentés proportionnellement.
- Exigence remplie: Hmax= 3300mm

Largeur de l'élément vitré

Les résultats d'essai couvrent les éléments vitrés rectangulaires de plus grande largeur ou les répétitions de l'élément vitré soumis à l'essai ou de parties de celui-ci, à condition que :

- le système d'encadrement soit identique à celui soumis à l'essai ;
- la largeur de l'élément d'essai utilisé lors de l'essai soit de 2,8 m ou plus avec un bord vertical non assujetti;
- les meneaux et/ou les joints entre les éléments vitrés aient été soumis à l'essai.
- Exigence remplie: Bmax= illimitée

SYSTÈME DE VITRAGE

Dimensions linéaires

Les dimensions linéaires des vitrages peuvent être réduites par rapport aux dimensions soumises à l'essai. La hauteur et la largeur peuvent être prises en compte indépendamment.

- Bmax=1315mm Hmax=2950mm Smax=3.88m2
disposition: mode portrait

SYSTÈME D'ENCADREMENT

La distance entre les meneaux et/ou les traverses peut être réduite par rapport à celle soumise à l'essai.

Les entraxes des fixations peuvent être diminués par rapport à ceux soumis à l'essai.

La section des châssis peut être augmentée par rapport à celle soumise à l'essai.



CONSTRUCTIONS SUPPORT

Constructions support normalisées

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées flexibles ne couvrent ni les constructions en panneaux sandwich, ni les constructions support flexibles dans lesquelles le revêtement ne couvre pas les montants sur les deux côtés.

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées flexibles couvrent d'autres constructions flexibles ayant la même classification de résistance au feu.

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans les documents ci-après:

Gutachtliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 16-004409-PR01 (GAS-F12-01-de-01) du 21.04.2017

- Relié à AEAI n°: 19163, 24544, 19161/20365, 20364, 20366, 19162/25098, 21800, 21815, 25127, 27334, 27335, 27351
- Relié aux parois selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état mai 2015, résistance au feu EI 60 au minimum.
- Réalisations en angle, Hmax = 3000mm
- Exécution cadre, dimensions minimum 68x68mm
- Fixation au moyen de pattes à vis-Z, épaisseur cadre minimum 40mm
- Vitrage SCHOTT PYRANOVA S2.0.95 verre extérieur en ESG / VSG
- Vitrage SCHOTT PYRANOVA S2.0.95 revêtu avec feuilles PVC, sérigraphie
- Formes spéciales de vitrages, selon expertise
- Avec doublage sur le cadre, selon expertise
- Autres variantes selon expertise

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 321080213-8 du 19.10.2021

- Ratio géométrique du vitrage :
Disposition Lmax verticale et horizontale
- Électriques :
Lignes électriques et disposition selon tableau 5.
- Largeur du cadre :
En bois massif chêne
Bmin=20mm Bmax=400mm

En système 3- couches
Plaque de plâtre fibrées GIFABOARD (E=16mm, PS=1100-1300kg/m3), recouverte de deux côtés avec bois massif chêne (E=25mm, PS=600kg/m3), E=68mm
Bmin=40mm Bmax=600mm
- Raccord au plafond extensible, avec profilés en aluminium ou en acier :
Hmax=3600mm
- Relié au vitrage : AEAI n° 31182
- Relié au parois : AEAI n° 263441, 26342, 30181
- Fixation au moyen de pattes à vis-Z, épaisseur cadre minimum 68mm
- Autres variantes selon rapport d'expertise